

Communiqué de presse

Conducteurs éblouis par le soleil : 1 accident tous les 2 jours en Wallonie !

Pics d'accidents en septembre-octobre

20.09.18

A cette période de l'année, le soleil est particulièrement rasant et le risque d'être ébloui est maximum. Or, sur la route, 90% des informations passent par les yeux. En Wallonie, tous les 2 jours, un accident est dû à l'éblouissement par le soleil. En Belgique, on en compte 2 par jour. L'AWSR met en garde tous les usagers de la route.

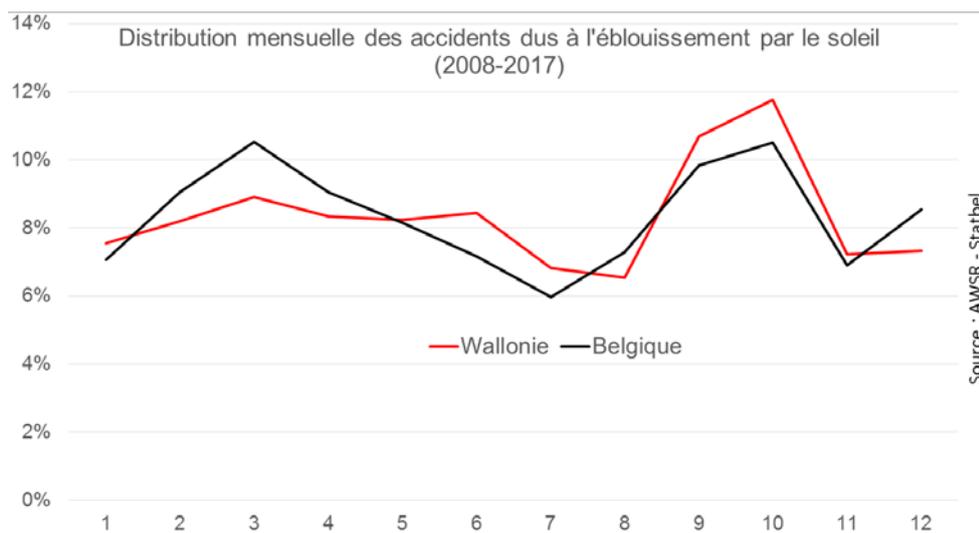
7 tués en Wallonie en 2017

En 2017 en Wallonie, 138 accidents corporels sont survenus suite à un éblouissement par le soleil et 582 accidents au niveau national. 788 personnes ont été blessées des suites de ces accidents dont 199 en Wallonie et 16 personnes sont décédées dont 7 en Wallonie.

Octobre et mars : 2 mois critiques

Les accidents avec éblouissement par le soleil surviennent tout au long de l'année mais on constate clairement des pics en septembre-octobre et dans une moindre mesure, en mars. Cela n'est pas étonnant puisque lors de ces 3 mois, les heures auxquelles le soleil est le plus rasant coïncident avec les heures de pointe. Pour le matin, entre 6h30 et 7h30 en mars et entre 7h30 et 8h30 en septembre-octobre. Et pour le soir, entre 18h20 et 19h20 en septembre, octobre et mars.

Evidemment, la météo joue également un rôle, il y a peu de risques d'être ébloui par le soleil s'il fait nuageux. Cette météo peut évidemment varier d'une année à l'autre.



Lever et coucher du soleil, moments à risques

Les accidents dus à l'éblouissement par le soleil sont plutôt enregistrés au lever et au coucher du soleil. On constate toutefois que pour les mois de janvier et de décembre, le nombre d'accidents de ce type se répartit plus uniformément sur toute la journée puisqu'à cette période-là, les journées sont plus courtes et le soleil est plus bas sur l'horizon.

Des collisions par le côté en agglomération

L'AWSR a analysé en détails les accidents avec éblouissement par le soleil survenus ces 10 dernières années. Dans 9 cas sur 10, il s'agit d'un accident survenu entre deux usagers. Ce sont principalement des collisions par le côté qui sont enregistrées (30% des cas), viennent ensuite les collisions par l'arrière (23% des cas) et enfin, les collisions frontales (12% des cas).

La grande majorité de ces accidents (65%) surviennent en agglomération et hors carrefour.

6 victimes sur 10 sont des occupants de voiture et une sur 3 un usager faible

La majorité des victimes de ce type d'accidents (60%) sont des occupants de voiture, viennent ensuite les usagers faibles qui représentent un tiers des victimes : les piétons (16%), les occupants de deux-roues motorisés (12%) et enfin, les cyclistes (8%).

Les conseils de l'AWSR

L'AWSR fait quelques recommandations aux usagers de la route qui se déplaceront aux heures de point pendant les semaines qui viennent.

- Pensez à toujours avoir une paire de lunettes de soleil avec vous que ce soit en voiture, à vélo ou à moto ;
- Veillez à bien nettoyer le pare-brise (la visière pour les motards) et remplissez le réservoir de liquide lave-glace. En effet, lorsque le pare-brise est sale, combiné avec une lumière rasante, il devient opaque (*écran blanc comme du verre dépoli*) ;
- En voiture, réglez correctement le siège afin que le pare-soleil soit efficace ;
- Adaptez votre vitesse : dès qu'on est ébloui, on ralentit ;
- Cas particulier : la sortie d'un tunnel. La pupille du conducteur est dilatée et il mettra quelques secondes à retrouver une vision optimale. En 1 seconde à 90 km/h, on parcourt déjà 25 mètres environ.... Mieux vaut donc se préparer avant la sortie du tunnel : abaissez le pare-soleil, remettez vos lunettes de soleil et diminuez votre vitesse ;
- Cyclistes et piétons ? Gardez à l'esprit que vous risquez de ne pas être vus par les automobilistes même si vous n'êtes de votre côté pas gênés par le soleil.

Contact Presse : Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR – 0498/048.361

[Suivez nous sur Twitter @AWSR_be](#)
www.tousconcernes.be